

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Amélie BAILLEAU

 abailleau@yvelines.fr

 01 39 07 78 41

 06 10 68 07 49

Le 7 septembre 2019

Équipement sportif :

Le Gymnase Marcel Villeneuve au Pecq fait peau neuve

Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, et Laurence Bernard, maire de la commune du Pecq, ont inauguré ce jour, samedi 7 septembre, le gymnase Marcel-Villeneuve après plus d'un an de travaux. Construit en 1980, boulevard de la Libération, l'équipement sportif nécessitait d'être rénové et restructuré afin de répondre à l'augmentation croissante des usagers. Coût de l'opération : 2 615 000 € HT, dont 600 000 € à la charge du Département.

Développer l'attractivité du territoire yvelinois

Aujourd'hui, grâce à l'adoption en octobre 2017 d'un contrat «départemental équipement» destiné à financer des travaux d'investissement des communes de plus de 2 000 habitants, Le Pecq bénéficie d'un gymnase restructuré et mis en conformité incendie.

Chaque année, le Département consacre un tiers de son budget d'investissement au soutien à l'investissement public des collectivités locales. L'institution contribue ainsi à développer l'attractivité des Yvelines et maintenir ou créer des services de proximité et de qualité pour les yvelinois.

La politique d'aide à l'investissement du bloc communal finance des projets d'investissement locaux (voirie, équipements publics de proximité, équipements scolaires et sportifs...) et des projets d'investissement relevant d'une politique départementale (habitat, développement économique, environnement, transports).

Permettre au plus grand nombre d'accéder à une offre sportive de qualité

Cette rénovation s'inscrit dans la politique sportive de la ville du Pecq qui ambitionne de proposer à tous et pour tous une offre sportive complète.

La restructuration du gymnase Marcel Villeneuve a permis la rénovation de la toiture avec une amélioration significative de l'isolation thermique, ainsi que les mises en conformité de l'accessibilité aux personnes handicapées et de la sécurité incendie.

Une extension de 35 m² a également été réalisée pour permettre l'aménagement de l'entrée principale et favoriser l'agencement et l'articulation des salles sportives.

Enfin, un dojo et une salle sportive polyvalente ont été créés dans le volume du bâtiment existant.

L'ensemble des espaces permet désormais d'augmenter la capacité d'accueil et de proposer de nouveaux créneaux aux scolaires, associations et activités périscolaires.

3

